

Embargo jusqu'au mardi 28 avril 2026, 10h

Franziska Ryser, coprésidente d'actif-trafiC et Conseillère nationale (Les Vert-e-s)

Il est grand temps de lancer l'initiative « pour des bons de mobilité »

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi que de vous présenter aujourd'hui l'initiative pour des bons de mobilité. Vous avez certainement appris qu'un nouveau record du nombre de passager-ères dans les aéroports suisses a été atteint en 2025. Après la pandémie de COVID-19, le trafic aérien a ainsi rapidement repris sa croissance effrénée. Mais l'adoption de la loi sur la protection du climat par le peuple suisse en 2023 a changé la donne. Le trafic aérien devrait lui aussi atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Or, les responsables politiques nationaux n'ont pas encore adopté de mesures concrètes à cet effet. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette dans ce secteur également, il faut des mesures efficaces et susceptibles de rallier une large majorité.

La taxe sur les billets d'avion constitue un instrument largement accepté. Selon un sondage représentatif réalisé par GFS-Zurich, environ deux tiers de la population soutiennent l'introduction d'une telle taxe. C'est pourquoi nous souhaitons, avec l'initiative pour des bons de mobilité, instaurer une taxe équitable sur les billets d'avion et les jets privés. Nous prescrivons simplement, dans les dispositions transitoires, un montant minimum de 30 francs – pour les jets privés, ce montant sera d'au moins 500 francs. La taxe doit être conçue selon le principe du pollueur-payeur. Les montants proportionnellement plus élevés devront s'appliquer selon la distance et la classe de vol. La conception précise sera bien entendu laissée au Parlement.

Conformément au principe classique d'une taxe incitative, nous souhaitons reverser au moins deux tiers des recettes de cette taxe à la population. Grâce aux « bons de mobilité » – un bon pour les transports publics –, chaque personne résidant en Suisse devrait recevoir une fois par an plus de 100 francs. Ce bon pourra être utilisé pour les transports publics locaux, nationaux ou internationaux.

Le reste – jusqu'à 500 millions par an – sera consacré à la promotion des liaisons ferroviaires vers nos pays voisins. Les déplacements respectueux du climat devraient être attractifs et abordables. Mais aujourd'hui, il est souvent trop compliqué ou trop coûteux de prendre le train plutôt que l'avion. Avec l'initiative pour des bons de mobilité, nous créons les conditions pour que cela change enfin. Après l'échec au Parlement, pour des raisons fallacieuses, de diverses tentatives visant à introduire une taxe sur les billets d'avion, il ne nous reste plus que la voie de l'initiative populaire. Nous sommes convaincus que l'initiative pour des bons de mobilité bénéficiera du soutien d'une majorité de la population. Générer 30 fois plus d'émissions de CO₂ lors d'un voyage ne doit plus être l'option la plus avantageuse financièrement. C'est pourquoi nous voulons, avec cette initiative, mettre en place les conditions-cadres nécessaires.

Il est donc réjouissant que nous ayons pu forger une alliance très large avec des associations environnementales, des associations de transport et divers partis. Cela se reflète également au sein du comité d'initiative, qui, avec ses 27 membres, représente de manière équilibrée toutes les régions linguistiques et toutes les parties du pays, ainsi que de divers partis, associations ainsi que de scientifiques. Je suis très heureuse de vous présenter mes collègues du comité d'initiative présent-es aujourd'hui.